

# Contact

Le bulletin des Résidents de  
**Pays de Meaux Habitat**



## le mot du directeur

La qualité de vie dans nos logements est une priorité pour Pays de Meaux Habitat. Cette qualité est liée à différents facteurs qui se conjuguent et se complètent. Le bon fonctionnement et l'entretien de certains équipements du logement et ceux des parties communes relèvent de la responsabilité du bailleur.

Les comportements de chacun, les relations de bon voisinage au quotidien sont aussi déterminants pour la qualité du « vivre ensemble ».

Bien vivre chez soi c'est aussi bien vivre entre voisins, par des efforts partagés, en apprenant à s'enrichir avec les différences de chacun et en se comportant en bonne intelligence. La Fête des Voisins, organisée cette année sur huit sites de notre patrimoine, contribue à l'amélioration des relations entre voisins. C'est un moment de partage où les locataires apprennent à davantage se connaître. Vous pourrez découvrir, dans ce numéro, un article sur cet événement. Celui-ci a d'ailleurs réuni près de 280 locataires.

Dans cette édition, vous pourrez prendre connaissance de deux actions mises en œuvre cette année par Pays de Meaux Habitat pour l'amélioration du cadre de vie des locataires :

En effet, à partir de septembre 2017, un service gratuit de collecte à domicile des encombrants sera proposé aux locataires occupants des logements situés dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (Q.P.V). Ce projet expérimental résulte d'une volonté des bailleurs Meldois et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux de lutter contre les dépôts d'objets et de mobiliers stockés dans les locaux de nos immeubles ou sur la voie publique. Certains dépôts pourraient faire l'objet d'un réemploi et non d'une mise en déchetterie. C'est pourquoi Pays de Meaux Habitat, trois autres bailleurs Meldois, la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux et une association locale se sont mobilisés afin de trouver des pistes d'amélioration. Proposer un service gratuit aux locataires, réduire les dépôts d'encombrants, favoriser le réemploi et le recyclage des meubles, des objets et des appareils électroménagers sont les axes prioritaires de cette action. La participation des locataires à cette expérimentation favorisera le développement durable et le respect du cadre de vie.

La deuxième action concerne une démarche participative menée avec les amicales/associations de locataires, les résidents, un représentant de l'entreprise chargée du ménage des parties communes de nos immeubles et nos équipes de proximité. En avril 2017, les amicales/associations de locataires et tous les résidents intéressés ont été sollicités afin de participer à un audit sur les prestations de ménage. Plusieurs visites sur les terrains ont été organisées. Elles ont permis de conforter les bonnes pratiques et de noter les points d'amélioration à envisager sur ce thème.

Enfin, un article est consacré la livraison de notre dernière opération de 80 logements construite dans le cadre du Programme de Renovation Urbaine. Une construction certifiée Habitat et Environnement qui offre des prestations de qualité aux locataires tout en préservant l'environnement.

Je vous souhaite une agréable lecture,

**Paul GIBERT**  
Directeur Général  
de Pays de Meaux Habitat

## Une démarche participative

*68%\* des locataires sont globalement satisfaits des prestations de ménage réalisées dans les parties communes de nos résidences. Celles-ci sont refacturées aux locataires lors de la régularisation des charges et doivent entièrement les satisfaire. Pays de Meaux Habitat a donc engagé un audit participatif avec les amicales/associations de locataires, les résidents, un représentant de l'entreprise titulaire du marché de l'entretien ménager de nos immeubles et ses équipes de proximité.*

(\* source résultats de la dernière enquête de satisfaction)

Entre avril et mai 2017, les amicales/associations de locataires et les résidents de Pays de Meaux Habitat ont été conviés à s'inscrire dans cette démarche participative. L'objectif : identifier ensemble des pistes d'amélioration sur la qualité de l'entretien ménager des parties communes des résidences. Ces visites ont permis de recueillir différents commentaires s'articulant par exemple sur la qualité du personnel chargé de l'entretien, sur les éventuels souhaits d'amélioration relatifs à l'organisation (horaires de passage de l'entreprise chargée du ménage, fréquences de nettoyage..), sur la qualité du matériel et des

produits utilisés pour cette prestation ou encore sur des problématiques d'incivilités qui parfois rendent invisible le travail réalisé. Cette démarche participative a également permis d'améliorer le cahier des charges du prochain renouvellement du marché de ménage.



Les locataires de Buffon - la Régie du Pays de Meaux - les équipes de Pays de Meaux Habitat



**Un projet expérimental innovant**

▶ page 2



**Une nouvelle résidence à Beauval**

▶ page 3



**Convivialité**

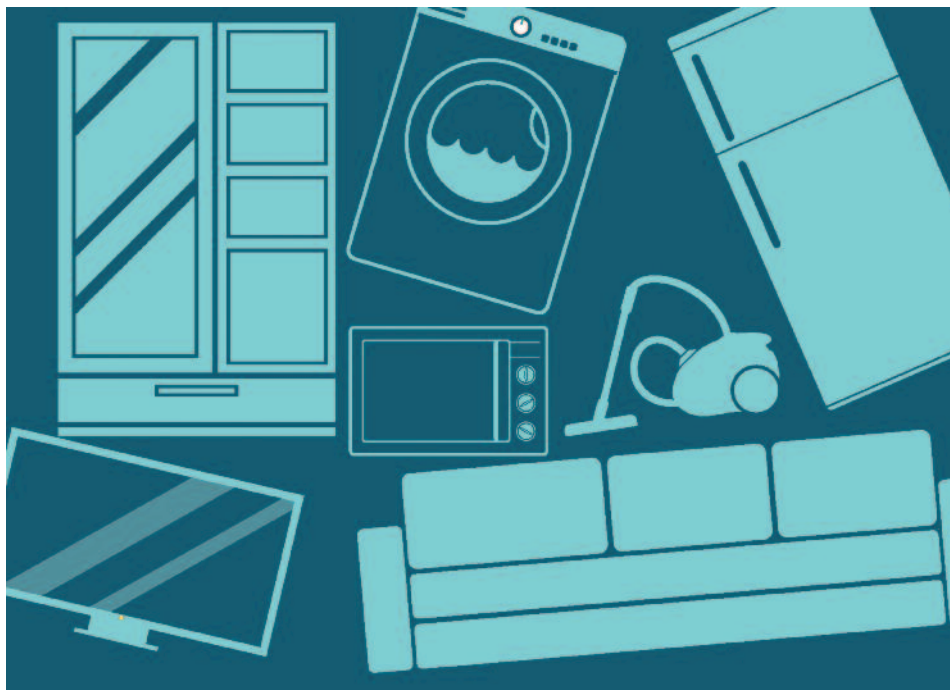
▶ page 4



"aménageons ensemble un avenir à taille humaine"

# Un projet expérimental innovant

*Les actions favorisant l'amélioration du cadre de vie et la réduction des déchets sont au cœur des préoccupations de chacun. Pays de Meaux Habitat, trois autres bailleurs Meldois et la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux se sont mobilisés afin de proposer un nouveau service aux habitants. En partenariat avec une association locale, il concerne une offre gratuite de collecte d'encombrants recyclables au domicile des locataires dont les logements sont situés dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (Q.P.V).*



Dès septembre 2017, si vous disposez de meubles et/ou d'objets recyclables ou encore d'appareils électroménagers (réfrigérateur, congélateur, cuisinière, cafetière, grille-pain, sèche-cheveux etc....) dont vous souhaitez vous débarrasser, vous pourrez contacter cette association par téléphone. Celle-ci vous fixera un rendez-vous afin de les collecter gratuitement à votre domicile.

Cette action expérimentale est un axe prioritaire de prévention et de rationalisation des coûts d'enlèvement et de traitement des déchets. Elle vise à promouvoir le réemploi et développe la valorisation des déchets, le recyclage et la dépollution. Elle détourne également la mise en décharge ou l'incinération

et préserve ainsi les ressources naturelles.

Si vous habitez dans un logement situé dans les Quartiers Prioritaires de la Ville, vous pourrez, dès le mois de septembre 2017, bénéficier de ce nouveau service gratuit.

Ce projet concerne les locataires de Pays de Meaux Habitat dont les logements sont situés dans les Quartiers Prioritaires de la Ville à savoir :

## **Beauval A :**

- Les résidences Albert, Alsace, Anjou, Aquitaine et Argonne
- Les squares : Aldebaran, About, Adam de la Halle, Aubigné, Aicard et Amyot
- La résidence de l'Écluse

## **Beauval B :**

- Les résidences 2/4/6/8/10 et 12 Buffon
- La résidence Louis Blériot
- Les résidences René Bazin et Henri Barbusse

## **Beauval C :**

- Les squares Chasles et Curie (uniquement pour les locataires)
- Les résidences Provence, Camargue et Chambord
- La résidence Les Pins

## **Dunant :**

- Les résidences Centre Commercial Henri Dunant situées : rue Philippe de Vitry, rue Guillaume Briçonnet, avenue Henri Dunant et rue de l'Ourcq
- La résidence Les Cygnes
- La résidence Le Petit Prince
- La résidence René Mouchotte
- La résidence Philippe de Vitry

# Une nouvelle résidence à Beauval

*À quelques pas de la résidence les Pins et des tours Camargue – Chambord se dresse le nouveau programme Chappe – Clostermann de Pays de Meaux Habitat.*

Une opération de 80 logements collectifs que les premiers locataires ont investi en mai 2017.

Cette construction est composée de deux immeubles de 40 logements indépendants l'un de l'autre.

Ce programme est certifié Habitat et Environnement (H&E). Ces logements sont performants et qualitatifs. Ils apportent un confort de vie et offrent une meilleure maîtrise des charges. L'exposition des séjours de tous les logements favorise un éclairage naturel, renforcé par une orientation au Sud et/ou à l'Ouest. Certains appartements sont traversants et possèdent une ou plusieurs fenêtres/portes fenêtres sur au moins deux façades d'orientations différentes. Cette configuration permet une ventilation naturelle des logements dont l'efficacité est complémentaire à celle d'une VMC. Les résidences Chappe et Clostermann sont situées au cœur du quartier de Beauval qui poursuit sa transformation. Elles ont été édifiées dans le cadre du Programme National de Rénovation Urbain et seront prochainement inaugurées.

## Répartition des logements par typologie

### Résidence Chappe

9 logements de type T2  
13 logements de type T3  
8 logements de type T4  
10 logements de type T5

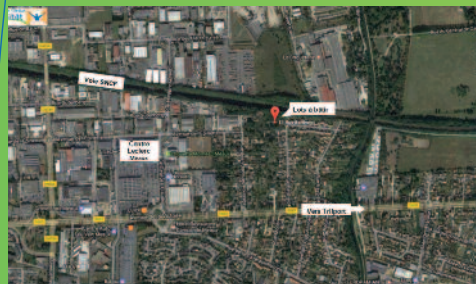
### Résidence Clostermann

9 logements de type T2  
11 logements de type T3  
16 logements de type T4  
4 logements de type T5



## À vendre au Val Fleuri

En tant qu'aménageur, Pays de Meaux Habitat a fait viabiliser un terrain dans le quartier du Val Fleuri. Celui-ci a été divisé en 16 lots à bâtir.



Ces lots sont situés au 47-51 rue Berthelot à Meaux dans le quartier du Val Fleuri, un quartier calme de la commune de Meaux (77100). Les 3 160 habitants de ce quartier sont en majorité des familles. Ils sont jeunes et principalement propriétaires de leur logement (74 %)\*.

Les 16 lots ont une superficie de 400m<sup>2</sup> à 486m<sup>2</sup>.

Prix de vente : de 139 200 € à 169 128 € TTC (hors frais de notaire).

**Vous êtes intéressés et souhaitez des éléments complémentaires ?**

Contactez la SCP VILLAUME DINEUR Associés, notaires à Meaux situé au 49-51 avenue du Président Salvador Allende - Tél. 01 60 25 22 22 ou par mail à [julien.villaume@notaires.fr](mailto:julien.villaume@notaires.fr)

(\*source kelquartier.com)



# Convivialité

La fête des voisins a battu le record de l'an passé avec huit soirées organisées sur le patrimoine de Pays de Meaux Habitat. 280 participants se sont rendus sur l'un de ces lieux d'organisation.

Malgré un temps maussade, les locataires se sont retrouvés et ont partagé quelques heures de convivialité entre voisins. Ces moments de rencontres sont essentiels pour la

cohésion et le bien vivre ensemble. Saluons également le travail remarquable des associations et amicales de locataires, des trois centres sociaux municipaux et de

Mesdames Damy et Dos Santos, locataires à Trilport, qui se sont mobilisés sur cet évènement.



Centre social municipal Charles Cros  
Crédit photo © Pays de Meaux Habitat



Photo Gérard SAJOT

Centre social municipal Louis Aragon - Crédit photo © Gérard Sajot



Les locataires de Buffon



Les locataires de Trilport - zac de la Mère Grand



Centre social municipal Louise Michel



Les locataires de la Grande Île



Les locataires du Parc Frot

Retrouvez toutes nos informations sur notre site internet : [www.pays-de-meaux-habitat.fr](http://www.pays-de-meaux-habitat.fr)

## Contact

Numéro 22 (avril/mai/juin 2017)

Le Bulletin trimestriel des Résidents de Pays de Meaux Habitat est édité par  
Pays de Meaux Habitat / Service communication - Bld des Cosmonautes 77100 Meaux  
Directeur de la Publication : Jean-François Parigi - Rédaction : Claire Girault  
Conception/Mise en page : Agence P/COM/PRESSE (77 Meaux)  
Photos : DR© - Imprimé à 5500 exemplaires par Graphic 77 (77 Meaux)  
Dépôt légal : à parution